

REFERENTIEL LICENCE D'HISTOIRE

1. Les objectifs de la formation		
1.1.	Objectifs généraux	<p>La licence d'histoire est un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche, qui peut faire place à des filières ou parcours à finalité professionnalisante (par exemple métiers de l'enseignement, mais pas seulement)</p> <p>Une licence d'Histoire garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un socle de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle implique que les licenciés en histoire soient capables de replacer les événements et processus historiques dans la longue durée, et de mettre en œuvre, même partiellement, une approche comparatiste. Cela suppose que les quatre grandes périodes de l'histoire sont abordées. - Une maîtrise des méthodes et outils de base propres à la discipline, conçue comme une première initiation à la recherche, et tout particulièrement la capacité de rassembler une documentation pertinente et d'analyser des sources primaires. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques indispensables pour tout emploi dans des postes à responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé, et pour un engagement actif dans la cité. Cette culture générale repose principalement sur l'esprit critique, la capacité à se former un jugement autonome, le goût et la volonté de continuer à apprendre tout au long de la vie.
1.2.	Insertion professionnelle	Métiers tertiaires des secteurs public ou privé, dans des postes à responsabilité ou de niveau cadre intermédiaire ; journalisme, médias et communications, documentation, archives, musées, tourisme culturel, métiers de la culture, organisations internationales, métiers de l'humanitaire.
1.3.	Poursuite d'études	<p>Poursuite des études en masters d'histoire, masters métiers de l'enseignement et préparation aux concours, et masters professionnels requérant des compétences en SHS.</p> <p>Réorientation vers des disciplines voisines des SHS (histoire de l'art, géographie, archéologie, anthropologie culturelle etc...)</p>
2. Les compétences à acquérir		
2.1	Compétences disciplinaires	<p>1. Prise de conscience :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conscience critique des relations entre les événements et processus actuels et le passé. - Conscience critique des différences de points de vue

		<p>historiques selon les périodes et les contextes socio-économiques et culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conscience critique et respect des points de vue provenant de contextes nationaux ou culturels différents - Conscience du caractère évolutif de la recherche et de la fabrication de l'histoire. - Conscience du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire - Conscience des méthodes et des problématiques des différentes branches de la recherche historique (économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques etc...) - Conscience et usage des outils des autres sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, sociologie, géographie, philosophie etc...) <p>2. Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance pratique des outils de collecte de l'information (inventaires d'archives, répertoires bibliographiques etc...) - Connaissance pratique des outils spécifiques de l'étude des sources - Connaissance du cadre chronologique général du passé - Connaissance des problèmes et des thèmes abordés dans les débats historiographiques contemporains - Connaissance de l'histoire locale et régionale - Connaissance de l'histoire nationale - Connaissance de l'histoire de l'Europe dans une approche comparative - Connaissance de l'histoire de l'intégration européenne - Connaissance de l'histoire mondiale et des processus de mondialisation - Connaissance plus approfondie d'au moins une des grandes périodes de l'histoire <p>2.3. Aptitudes (ou savoir-faire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à communiquer oralement en français et dans au moins une langue étrangère en utilisant de façon appropriée le vocabulaire scientifique de la discipline - Aptitude à lire et à analyser des textes scientifiques ou des documents originaux en français et dans au moins une langue étrangère - Aptitude à utiliser les bibliothèques et les ressources numériques pour élaborer des données historiques - Aptitude à identifier et à utiliser correctement des sources d'information pour une réflexion historique sans tomber dans le plagiat. - Aptitude à rassembler et à mettre en forme de l'information historique complexe. - Aptitude à communiquer des connaissances historiques à
--	--	---

		<p>un public de non spécialistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à rédiger dans sa propre langue une réflexion historique selon les règles de la discipline.
2.2.	Compétences transversales	<p>1. Etre autonome dans le travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de planification et de gestion du temps - Aptitude à rassembler et analyser des informations provenant de sources différentes - Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier, poser et résoudre les problèmes - Capacité d'analyser des situations complexes par des liens de cause à effet - Aptitude à penser en dehors des normes établies, et de replacer les problèmes dans leur contexte - Aptitude à utiliser l'information et les technologies de communication <p>2. Disposer de capacités d'analyse et de synthèse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faculté d'abstraction, d'analyse et de synthèse - Capacité de continuer par soi-même l'apprentissage pour approfondir et développer ses connaissances et ses aptitudes tout au long de la vie - Capacité de prendre une décision en connaissance de cause. - Capacité de se remettre en question et goût pour relever les défis <p>3. Savoir lire, écrire, et s'exprimer dans au moins une langue étrangère vivante</p> <p>4. Savoir communiquer et travailler avec les autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facultés de communication à l'écrit comme à l'oral - Capacité à motiver ses interlocuteurs pour atteindre des buts communs - Capacité à communiquer avec des non experts dans la discipline. - Capacité de travailler en équipe et en milieu international - Engagement éthique : tolérance, respect des opinions d'autrui <p>5. Pouvoir se situer dans son environnement économique et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement économique et social - Sensibilisation aux problèmes environnementaux - Sensibilisation aux problèmes de genre et de parité <p>6. Disposer de capacités d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esprit critique et autocritique - Créativité (faculté de générer de nouvelles idées) - Esprit d'ouverture et faculté d'adaptation

		<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à aborder les problèmes en multipliant les points de vue - Goût pour la recherche - Intérêt pour l'insolite, le "culturellement différent" - Appréciation et respect de la diversité et de la multi-culturalité - Conscience de la dimension culturelle et mondiale des problèmes.
2.3	Compétences préprofessionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le ou les champs professionnels associé(s) à la discipline. - Elaborer son projet personnel et professionnel. - Savoir établir son portefeuille d'expériences et de compétences. - Savoir se présenter, valoriser ses expériences, rédiger un curriculum vitae.
2.4	Résultats de formation en fonction du type d'études	<p>Cours optionnel d'Histoire pour étudiants d'autres disciplines (1er cycle) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approche critique du passé. 2. Comprendre et respecter des points de vue produits par différents contextes socioculturels. 3. Connaissance générale du cadre chronologique des principales périodes historiques 4. Contact direct avec des sources primaires (documents) et des textes scientifiques produits par des historiens reconnus 5. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques couvrant au moins deux des grandes périodes chronologiques, <p>→ L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail d'historien, et de l'importance de l'histoire dans la culture générale. Il est capable de jeter un regard critique sur la réalité de son époque et de comprendre l'importance d'un jugement autonome par une décision prise en connaissance de cause.</p> <p>Premier cycle en Histoire (en plus des précédents) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques des quatre grandes périodes chronologiques. 7. Aptitude à lire et comprendre des documents et des articles écrits dans une langue étrangère, et tout particulièrement en anglais. 8. Connaissance approfondie d'au moins une des grandes périodes et/ou d'un thème diachronique. 9. Avoir conscience de la façon dont les intérêts et les problèmes historiques changent avec le temps, et comment les débats historiographiques sont liés aux préoccupations politiques et culturelles de chaque époque. 10. Aptitude à rédiger et à présenter oralement un travail personnalisé avec bibliographie et étude de documents <p>→ L'étudiant est capable d'affronter un problème historiographique et de transmettre ses connaissances à un public de non spécialistes.</p>

3. Conséquences sur la formation		
3.1.	Disciplines et répartition des crédits	<p>Les enseignements d'histoire doivent représenter un volume horaire minimal de 120 crédits ECTS.</p> <p>Langues vivantes et informatique : minimum 15 crédits.</p> <p>Les restes des 45 crédits doivent se concentrer sur les disciplines SHS en cohérence avec le parcours pressenti. Par exemple pour les métiers de l'enseignement sont indispensables la géographie et l'histoire de l'art /archéologie ; pour les concours administratifs une formation en droit.</p>
3.2.	Progression dans le cursus	<p>Il y a un caractère progressif de la formation, qui peut aboutir, par exemple, en fin de cursus à la production d'un travail personnalisé de l'étudiant dans un domaine particulier de l'histoire.</p>
3.3.	Equipe pédagogique	<p>Elle est responsable de la définition des résultats d'apprentissage et de la répartition des crédits, du choix des méthodes pédagogiques et des évaluations les mieux adaptés pour atteindre et évaluer les résultats d'apprentissage attendus.</p>
3.4.	Méthodes pédagogiques	<p>Il s'agit de définir les méthodes pédagogiques les mieux adaptés pour que l'étudiant acquière les compétences attendues. Les C.M. et T.D. restent la base de l'enseignement, mais ne sont pas les seules</p> <p>Si des stages facultatifs sont possibles pour permettre la sensibilisation aux métiers, et pas seulement ceux de l'enseignement, ils doivent être intégrés au cursus et cohérents avec les débouchés pressentis.</p>
3.5	Evaluation des étudiants	<p>L'équipe pédagogique doit définir les stratégies et méthodes d'évaluation des compétences (ou acquis de formation) et non pas des seules simples connaissances. Un équilibre doit être établi entre évaluation formative et évaluation sommative.</p> <p>Dans le cas d'un stage, celui-ci doit être encadré par un enseignant de l'équipe pédagogique et donner lieu à évaluation pour être crédité.</p>